



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
28 août 2015  
Français  
Original : anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant de l'Angola au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 28 août 2015 indiquant que Xavier Santa Rosa a été nommé représentant suppléant de l'Angola au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

